

NOTE D'INFORMATION

n° 22.12 – Mars 2022

Prévision des effectifs du second degré pour les années 2022 à 2026

- Les effectifs du second degré devraient rester relativement stables jusqu'en 2023 puis diminuer à partir de 2024. Plus précisément, en 2022 et 2023, des variations minimales sont attendues, avec 3 000 élèves supplémentaires en 2022 et une légère baisse de 5 000 élèves en 2023. En revanche, à partir de 2024 une diminution sensible est attendue, de l'ordre de 23 000 élèves en 2024 puis 24 000 en 2025, cette baisse s'accroîtrait en 2026 avec 42 000 élèves de moins. Ces évolutions sont liées à la démographie, les générations nées entre 2011 et 2015 qui entreront dans le second degré entre les rentrées 2022 et 2026 sont d'une taille de plus en plus faible alors que celles qui le quitteront sont de plus en plus importantes. Ainsi, à partir de 2024, les générations sortantes seront remplacées par des générations nettement moins nombreuses. La relative stabilité des effectifs prévue en 2022 serait la résultante d'une légère baisse en collège et dans les formations professionnelles alors que les lycées généraux et technologiques scolariseraient 15 000 élèves supplémentaires. À partir de 2023, le nombre de collégiens connaîtrait des baisses successives de plus en plus importantes alors que les effectifs de lycéens resteraient relativement stables et diminueraient fortement à partir de 2026.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Nicolas Miconnet, DEPP-B1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

- Les effectifs du second degré dans les établissements publics et privés sous contrat du MENJS devraient globalement rester stables en 2022 et 2023 avant d'amorcer une baisse à partir de 2024 [↘ figure 1](#).

Ces variations d'effectifs sont principalement liées à la démographie. En effet, les générations qui vont entrer dans le second degré à partir de 2022 (celles principalement nées en 2011 et après) comptent de moins en moins de naissances alors que celles qui le quitteront (nées principalement en 2006 et avant) sont de plus en plus importantes [↘ figure 2](#). Ainsi, à partir de 2024, les

générations sortantes des établissements du second degré seront plus importantes que les générations entrantes.

En 2022 et 2023, la stabilité des effectifs attendue prolongerait la situation observée à la rentrée 2021, tranchant ainsi avec une période de croissance des effectifs constante depuis la rentrée 2009. Avec environ 5 650 000 élèves scolarisés dans le second degré, les effectifs resteraient néanmoins jusqu'en 2023 sur un plateau particulièrement élevé puisqu'il faut remonter au début des années 1990 pour retrouver des effectifs plus importants.

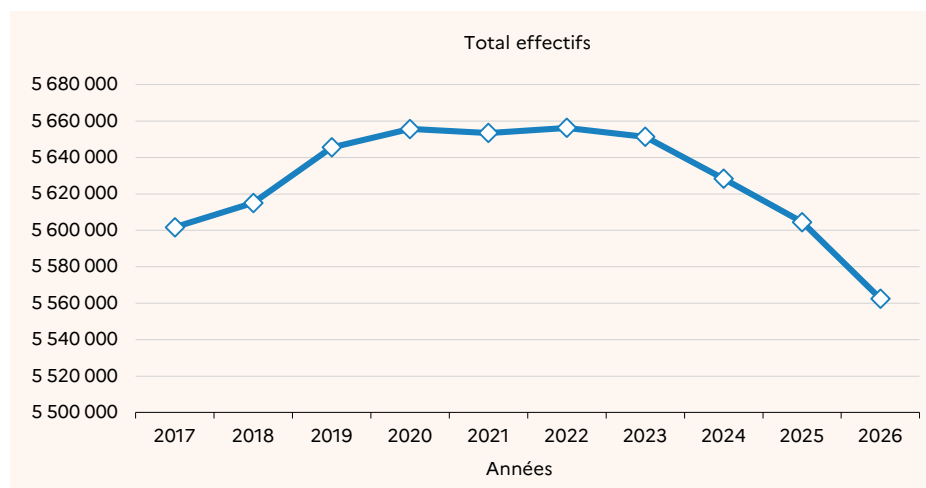
Les variations d'effectifs attendues en 2022

et 2023 différeront selon les formations

[↘ figures 3 et 4](#). Dans les collèges, pour la rentrée 2022, une légère baisse (de l'ordre de 7 000 élèves, similaire à celle observée à la rentrée 2021) est attendue. Il peut être observé que ces deux petites baisses successives dans les collèges rompent avec les augmentations successives observées entre 2017 et 2020 (période à laquelle les générations qui entrent au collège étaient sensiblement plus importantes que les générations sortantes, autour de 820 000 naissances pour les générations entrantes contre 800 000 pour les générations sortantes). Avec 5 000 élèves de moins attendu en 2022, les formations professionnelles devraient de nouveau voir leurs effectifs diminuer, même si la baisse serait moins marquée que celle observée en 2021 (où 12 000 élèves de moins ont été dénombrés). L'augmentation des effectifs dans les lycées généraux et technologiques, observée en 2021, devrait se poursuivre en 2022 au même rythme, avec 15 000 élèves supplémentaires, rompant ainsi avec les trois années consécutives de baisse constatée entre 2018 et 2020.

Pour la rentrée 2023, la relative stabilité des effectifs prévue (5 000 élèves de moins) serait liée à une augmentation du nombre de lycéens – 10 000 élèves en formations générales et technologiques, hausse plus limitée de 2 000 élèves dans les formations professionnelles – alors que les effectifs

↘ 1 Évolution des effectifs du second degré (secteur public et divisions sous contrat du secteur privé du MENJS)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public (y compris EREA) et divisions sous contrat du secteur privé.
Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 22.12. DEPP

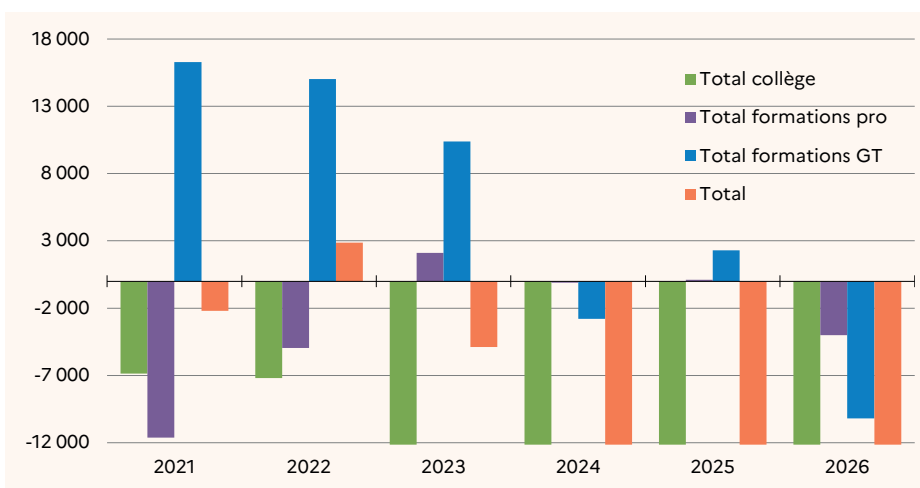
2 Nombre de naissances en France (en milliers)

Année de naissance	Nombre de naissances (en milliers)	Année théorique d'entrée au collège	Année théorique d'entrée au lycée	Année théorique de sortie du lycée
2004	799	2015	2019	2022
2005	807	2016	2020	2023
2006	829	2017	2021	2024
2007	819	2018	2022	2025
2008	828	2019	2023	2026
2009	825	2020	2024	2027
2010	833	2021	2025	2028
2011	823	2022	2026	2029
2012	821	2023	2027	2030
2013	812	2024	2028	2031
2014 (hors Mayotte)	811	2025	2029	2032
2014 (y compris Mayotte)	819	2025	2029	2032
2015	799	2026	2030	2033

Champ : France métropolitaine + DROM, y compris Mayotte à partir de 2015.
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Réf. : Note d'Information, n° 22.12. DEPP

3 Variation (constatée en 2021 et prévue de 2022 à 2026) des effectifs du second degré (secteur public et divisions sous contrat du secteur privé) par type de formation



Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public (y compris EREA) et divisions sous contrat du secteur privé.
Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 22.12. DEPP

diminueraient sensiblement dans les collèges avec 17 000 élèves de moins. La baisse des effectifs attendue dans les collèges en 2023 devrait se poursuivre, et même s'amplifier régulièrement, jusqu'en 2026 tandis que les effectifs des lycées se stabiliseraient en 2024 et 2025 avant de diminuer en 2026.

La baisse des effectifs dans les collèges devrait se poursuivre

À la rentrée 2022, les effectifs de collégiens pourraient diminuer, pour la seconde année consécutive, de 7 000 élèves, malgré l'entrée en sixième de la génération 2011 très légèrement plus nombreuse que la génération sortante, celle de 2007 [figure 2](#). Bien que la démographie explique l'essentiel des variations attendues, en particulier au collège, elle n'est pas la seule composante à prendre

en compte dans la prévision (voir « Pour en savoir plus » – encadré 1). Toutefois, malgré cette légère baisse prévue, les effectifs des collèges resteraient particulièrement élevés ; en effet, les 3 400 000 élèves attendus en 2022 placeraient les effectifs des collèges à seulement 14 000 élèves de moins que le point haut observé en 2020, et à 70 000 élèves de plus qu'à la rentrée 2017. Ce plateau élevé des effectifs en collège, observé depuis 2019, s'explique par la scolarisation simultanée de plusieurs grosses générations. Ainsi, en 2022, les quatre générations (nées entre 2008 et 2011) scolarisées au collège culminent toutes à plus de 820 000 naissances, nombre particulièrement élevé par rapport aux générations précédentes ou suivantes.

Au sein du collège, la variation des effectifs n'est pas homogène pour tous les niveaux. La baisse en 2022 en collège ne concernerait

que les classes de quatrième (11 000 élèves de moins) et de sixième (12 000 élèves de moins), du fait de l'entrée dans cette classe de la génération 2011 (823 000 naissances, soit 10 000 de moins que la génération 2010 qu'elle remplacera). En revanche, les effectifs des classes de cinquième et de troisième devraient augmenter à la rentrée 2022 (respectivement 6 000 et 8 000 élèves supplémentaires). Ces augmentations sont liées à la démographie, avec en particulier le passage en cinquième de la génération 2010, génération la plus importante de celles actuellement scolarisées.

Conséquence de la démographie également, les Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) devraient voir leurs effectifs diminuer légèrement (de près de 1 000 élèves) à la rentrée 2022 à un rythme supérieur à celui observé en 2021. Les ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire, dispositif dédié à la scolarisation des élèves en situation de handicap), continueraient leur forte progression.

La variation prévisionnelle des effectifs en collège à la rentrée 2022 est également due aux hypothèses effectuées pour l'élaboration de la prévision (voir « Pour en savoir plus » – encadré 2). À la rentrée 2021, les taux de sortie en fin de sixième, cinquième et quatrième ont tous augmenté sensiblement (de l'ordre de 0,5 point) pour atteindre des niveaux jamais atteints sur la période récente alors qu'ils étaient à l'inverse, en 2020 à un niveau historiquement bas. La prévision repose sur une légère baisse des taux de sorties d'où un effectif prévisionnel de collégiens légèrement plus élevé que ce qui serait attendu du fait de la seule démographie.

À la rentrée 2023, les effectifs de collégiens pourraient diminuer de 17 000 élèves, baisse en partie liée à l'entrée au collège de la génération 2012, génération moins nombreuse que celle qui le quittera. Cette baisse des effectifs à la rentrée 2023 en collège serait concentrée en cinquième et troisième (avec respectivement 12 000 et 11 000 élèves en moins) alors que les effectifs seraient relativement stables en sixième et que ceux de quatrième augmenteraient sensiblement (6 000 élèves supplémentaires).

Les effectifs des formations générales et technologiques progresseraient jusqu'en 2023

L'augmentation des effectifs constatée à la rentrée 2021 dans les formations générales et technologiques devrait se poursuivre aux rentrées 2022 et 2023, tranchant ainsi avec

4 Variation des effectifs prévue par niveau de formation (secteur public et divisions sous contrat du secteur privé)

Formations	Constat	Constat	Variation en		Prévision	Variation en		Prévision	Variation en	
	2020	2021	effectifs	%	2022	effectifs	%	2023	effectifs	%
Sixième	820 723	825 178	4 455	0,5	813 200	- 11 978	- 1,5	811 800	- 1 400	- 0,2
Cinquième	827 412	813 756	- 13 656	- 1,7	820 000	6 244	0,8	808 300	- 11 700	- 1,4
Quatrième	812 197	818 755	6 558	0,8	807 300	- 11 455	- 1,4	813 300	6 000	0,7
Troisième	823 304	816 583	- 6 721	- 0,8	824 900	8 317	1,0	813 700	- 11 200	- 1,4
Total sixième à troisième	3 283 636	3 274 272	- 9 364	- 0,3	3 265 400	- 8 872	- 0,3	3 247 100	- 18 300	- 0,6
Classes relais et autres dispositifs	81	91	10	12,3	100	9	9,9	100	0	0,0
ULIS en formations en collège	43 046	45 682	2 636	6,1	48 200	2 518	5,5	49 900	1 700	3,5
S/total formations en collège hors Segpa	3 326 763	3 320 045	- 6 718	- 0,2	3 313 700	- 6 345	- 0,2	3 297 100	- 16 600	- 0,5
Sixième Segpa	18 381	17 492	- 889	- 4,8	17 200	- 292	- 1,7	17 200	0	0,0
Cinquième Segpa	22 593	22 529	- 64	- 0,3	21 700	- 829	- 3,7	21 400	- 300	- 1,4
Quatrième Segpa	23 482	23 795	313	1,3	23 700	- 95	- 0,4	23 100	- 600	- 2,5
Troisième Segpa	22 528	23 027	499	2,2	23 400	373	1,6	23 500	100	0,4
Total Segpa	86 984	86 843	- 141	- 0,2	86 000	- 843	- 1,0	85 200	- 800	- 0,9
Total collège	3 413 747	3 406 888	- 6 859	- 0,2	3 399 700	- 7 188	- 0,2	3 382 300	- 17 400	- 0,5
CAP 1 an	2 473	2 332	- 141	- 5,7	2 200	- 132	- 5,7	2 200	0	0,0
Première année CAP 2 ans	54 320	53 711	- 609	- 1,1	53 900	189	0,4	54 700	800	1,5
Seconde année CAP 2 ans	49 580	46 088	- 3 492	- 7,0	45 600	- 488	- 1,1	45 800	200	0,4
Total CAP en 2 ans	103 900	99 799	- 4 101	- 3,9	99 500	- 299	- 0,3	100 500	1 000	1,0
Total CAP	106 373	102 131	- 4 242	- 4,0	101 700	- 431	- 0,4	102 700	1 000	1,0
Total BMA	2 416	2 359	- 57	- 2,4	2 300	- 59	- 2,5	2 300	0	0,0
Seconde pro (1BPRO3)	173 142	173 034	- 108	- 0,1	173 000	- 34	0,0	174 800	1 800	1,0
Première pro (2BPRO3)	178 052	172 700	- 5 352	- 3,0	172 100	- 600	- 0,3	171 900	- 200	- 0,1
Terminale pro (3BPRO3)	164 128	162 223	- 1 905	- 1,2	158 100	- 4 123	- 2,5	157 400	- 700	- 0,4
Total bac pro	515 322	507 957	- 7 365	- 1,4	503 200	- 4 757	- 0,9	504 100	900	0,2
Autres formations professionnelles de niveaux 3 et 4 et brevet professionnel	7 426	6 861	- 565	- 7,6	6 700	- 161	- 2,3	6 500	- 200	- 3,0
ULIS en formations professionnelles	6 268	6 867	599	9,6	7 300	433	6,3	7 700	400	5,5
Total formations pro en lycée	637 805	626 175	- 11 630	- 1,8	621 200	- 4 975	- 0,8	623 300	2 100	0,3
Seconde GT-BT	565 476	571 542	6 066	1,1	570 400	- 1 142	- 0,2	575 900	5 500	1,0
Première générale	383 945	391 266	7 321	1,9	395 800	4 534	1,2	395 100	- 700	- 0,2
Première techno/Adapt/BT	142 101	143 982	1 881	1,3	145 300	1 318	0,9	145 100	- 200	- 0,1
Total premières GT/BT	526 046	535 248	9 202	1,7	541 100	5 852	1,1	540 200	- 900	- 0,2
Terminale générale	373 857	373 198	- 659	- 0,2	381 000	7 802	2,1	385 500	4 500	1,2
Terminale techno/BT	138 513	140 142	1 629	1,2	142 600	2 458	1,8	143 900	1 300	0,9
Total terminales générales/techno/BT	512 370	513 340	970	0,2	523 600	10 260	2,0	529 400	5 800	1,1
ULIS en formations GT	200	242	42	21,0	300	58	24,0	300	0	0,0
Total formations GT en lycée	1 604 092	1 620 372	16 280	1,0	1 635 400	15 028	0,9	1 645 800	10 400	0,6
Total second degré	5 655 644	5 653 435	- 2 209	0,0	5 656 300	2 865	0,1	5 651 400	- 4 900	- 0,1

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public (y compris EREA) et divisions sous contrat du secteur privé.
Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 22.12. DEPP

les baisses successives observées entre 2018 et 2020. Par la suite, les effectifs de ces formations pourraient se stabiliser en 2024 et 2025 avant d'entamer une baisse à partir de 2026.

Dès 2022, avec 15 000 élèves de plus attendu, les formations générales et technologiques compteraient plus d'élèves que le niveau maximum observé par le passé (en l'occurrence à la rentrée 2017). C'est principalement la démographie qui explique cette augmentation : en 2022, entrera au lycée la génération 2007 bien plus nombreuse que la génération 2004 qui le quittera (respectivement 819 000 et 799 000 naissances).

Les effectifs progresseraient à la rentrée 2022 en première et terminale avec respectivement 6 000 et 10 000 élèves

supplémentaires alors que ceux des classes de seconde resteraient relativement stables.

La variation d'effectifs des lycées n'est pas aussi tributaire des générations qu'elle ne l'est dans les collèges. En effet, à l'issue de la classe de troisième, les élèves effectuent des choix d'orientation entre voie générale et technologique et voie professionnelle. Or le taux de passage entre troisième et seconde générale et technologique a sensiblement diminué (- 0,6 point) à la rentrée 2021 après la forte hausse observée à la rentrée 2020, probablement du fait du caractère exceptionnel de l'année scolaire 2019-2020, marqué par le contexte sanitaire de l'épidémie de Covid-19. La prévision pour la rentrée 2022 retient une possible hausse de ce taux qui se situerait à un niveau similaire à celui observé à la rentrée 2019, c'est-à-dire

avant la crise sanitaire. Le niveau du taux de réussite au baccalauréat est également une autre variable essentielle pour prévoir les effectifs des lycées. En effet, de ce dernier dépend le nombre de redoublants en terminale à la rentrée suivante. Selon l'évolution de la crise sanitaire et des conditions de passation du baccalauréat, le taux de redoublement en terminale pourrait très légèrement augmenter à la rentrée 2022, il devrait toutefois rester relativement proche des valeurs basses observées depuis deux ans. Au final, les effectifs prévus en 2022 dans les lycées d'enseignements généraux et technologiques sont un peu plus élevés que ceux prévus par la seule démographie. Le nombre de lycéens généraux et technologiques devrait poursuivre son augmentation à la rentrée 2023 (10 000 élèves

supplémentaires). Contrairement à 2022 où la classe de seconde n'était pas concernée par la hausse, l'arrivée au lycée en 2023 de la génération 2008 devrait se traduire par une augmentation des effectifs en seconde. Par ailleurs, les effectifs pourraient augmenter légèrement en 2023 en terminale (du fait de l'accès à ce niveau d'une génération plus importante) alors que les classes de première verraient leurs effectifs se stabiliser.

ENCADRÉ 1 – CHAMP DE LA PRÉVISION

La prévision porte sur l'ensemble des établissements du second degré du secteur public et des divisions sous contrat du secteur privé, sous tutelle du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, situés en France métropolitaine ou dans les départements et régions d'outre-mer.

Les effectifs de la voie professionnelle pourraient diminuer en 2022

Les effectifs des formations professionnelles pourraient de nouveau diminuer à la rentrée 2022 : 5 000 élèves de moins attendu, baisse toutefois de plus faible ampleur que celle observée à la rentrée 2021 (- 12 000 élèves). En revanche, une très légère augmentation des effectifs de la voie professionnelle pourrait avoir lieu en 2023 (2 000 élèves supplémentaires) avant une stabilisation attendue en 2024 et 2025.

La baisse des effectifs prévue à la rentrée 2022 concernerait avant tout la terminale professionnelle, où il est attendu 4 000 élèves de moins. En revanche, les effectifs scolarisés en première année de CAP et en seconde professionnelle devraient être relativement stables.

La démographie n'est pas la seule dimension à prendre en compte pour expliquer les variations d'effectifs des formations professionnelles. Jouent également la proportion d'élèves de troisième rejoignant ces formations, la réussite au baccalauréat professionnel et en CAP, et le nombre de sorties en cours de formations, nettement plus importantes dans la voie professionnelle que dans les formations générales et technologiques (trois fois plus fréquentes en seconde professionnelle qu'en seconde générale et technologique). À la rentrée 2022, les sorties en cours de formation devraient rester vraisemblablement stables, en effet, elles ont retrouvé des valeurs comparables à celles observées avant la crise sanitaire et il est fait l'hypothèse que la forte baisse observée en 2020 n'était que transitoire, dans le contexte de crise sanitaire. En revanche, la moindre entrée dans la voie professionnelle est vraisemblablement la résultante d'une attractivité renforcée de l'apprentissage mais également d'une augmentation du taux de sorties en fin de troisième qui pourrait être liée à un rattrapage de sorties non effectuées l'année précédente. Il est ainsi fait l'hypothèse que ces sorties pourraient diminuer légèrement en 2022, ce qui soutiendrait l'entrée dans la voie professionnelle. Quant au nombre de redoublants en année terminale, lié au taux de réussite aux examens, il pourrait très légèrement augmenter, comme en 2021 (environ + 0,5 point). À la rentrée 2023, une petite augmentation (2 000 élèves) des effectifs des formations professionnelles pourrait avoir lieu avec l'arrivée de la génération 2008, de taille relativement importante. Ainsi, cette augmentation globale du nombre d'élèves dans la voie professionnelle se produirait en seconde professionnelle et en première année de CAP alors que les années terminales pourraient voir leurs effectifs diminuer légèrement. ■

ENCADRÉ 2 – MÉTHODE ET HYPOTHÈSES DE PRÉVISIONS

La prévision est obtenue à partir d'hypothèses sur les taux de passages, de redoublements et de sorties entre les différentes formations et les secteurs public et privé. Ces taux sont ensuite appliqués aux effectifs constatés d'une année pour simuler les transitions d'une rentrée scolaire à l'autre et ainsi obtenir la prévision de la rentrée suivante. Lorsque les taux constatés une année sont reconduits pour la prévision de l'année suivante, la prévision traduit uniquement l'effet de la démographie. En revanche, lorsque certains taux de passage, de sorties ou de redoublement sont modifiés dans les hypothèses pour tenir compte d'évolutions attendues au vu de la tendance observée ou des changements à venir de politique éducative, la prévision reflète l'impact de l'inflexion de certains taux en plus des effets de la démographie, qui demeurent toutefois le principal facteur explicatif des évolutions prévues. Avant la crise sanitaire, les différents taux étaient relativement stables d'une année à l'autre mais les rentrées 2020 et 2021 ont été marquées par quelques mouvements d'une ampleur inédite.

Il s'agit en particulier des taux de réussite au baccalauréat et des sorties en cours de formation.

Le taux de réussite au baccalauréat, en très forte hausse à la rentrée 2020 (7 points pour le total des trois séries), est resté proche de ce niveau élevé à la rentrée 2021. Ainsi, le nombre de redoublants en terminale a nettement diminué ces deux dernières années.

Les taux de sortie en voie professionnelle avaient diminué très fortement en 2020 (notamment -5,6 points en première année de CAP, - 2,2 points en seconde professionnelle) mais ont progressé en 2021 et retrouvent des valeurs constatées avant la crise sanitaire (autour de 17 % en première année de CAP et de 10 % en seconde et première professionnelles). Il est fait l'hypothèse que la valeur historiquement basse de 2020 était transitoire, liée en particulier à la fermeture des établissements scolaires au printemps 2020 et au manque d'opportunité d'emploi lié à la dégradation des conditions d'entrée sur le marché du travail dans un contexte sanitaire perturbé. Ainsi, à la rentrée 2022, les sorties en cours de formations dans la voie professionnelle pourraient se stabiliser au niveau de la rentrée 2021. En revanche, elles pourraient diminuer en collège. Avant la crise sanitaire, le niveau des sorties en collège (liées notamment à des départs des familles) était particulièrement stable (à un niveau très bas), mais en 2020 elles ont diminué sensiblement avant de progresser à la rentrée 2021. Il est fait l'hypothèse que ce point haut observé à la rentrée 2021 pourrait s'expliquer par un rattrapage de sorties n'ayant pas été réalisées l'année précédente, vers l'étranger ou hors des collèges publics et privés sous contrat. Ainsi, ces sorties un peu plus importantes en collège n'auraient pas vocation à perdurer, elles retrouveraient alors en 2022 leurs valeurs observées avant la crise sanitaire.

Par ailleurs, la prévision du nombre de redoublants en terminale est caractérisée par une incertitude liée notamment à d'éventuels aménagements des modalités de passation de l'examen du baccalauréat, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Ainsi, les hypothèses sur lesquelles repose la prévision 2022 sont entourées d'une plus forte incertitude qu'elles ne pouvaient l'être avant la crise sanitaire. Par conséquent, la très légère augmentation de 3 000 élèves prévue pour 2022 pourrait ne pas se produire si les sorties étaient plus importantes que prévu et si le taux de réussite au baccalauréat était plus élevé en 2022 qu'en 2021, dans ces conditions, il pourrait y avoir une baisse de 12 000 élèves. En revanche, dans le cas où les sorties diminueraient sensiblement et si les redoublants en terminale étaient plus nombreux que prévu, les effectifs pourraient augmenter de 22 000 élèves.

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.12, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques